

Les meubles de Beauce :

Le volume 9 de « Le folklore de la Beauce » de Charles MARCEL-ROBILLARD & Bernard ALLOUIS (édition MAISONNEUVE & LAROSE; Paris ; 1974) apportera aux passionnés des traditions de l'ébénisterie tous les détails de la fabrication des meubles beaucerons : choix des bois ; technique ; entretiens ; décors sculptés ; etc. Cette page veut simplement citer les meubles les plus couramment présents dans les maisons de la Beauce. « LE CLOS BEAUCERON » à Jouy (Eure-et-Loir) possédait une collection de meubles à visiter (photographies dans l'ouvrage cité).

Voici un bref inventaire du mobilier beauceron traditionnel.

Le coffre : À l'origine, c'était une simple caisse de bois très lourde et robuste qui fermait à clé. Ce meuble sommaire posé à même le sol fut bientôt muni de pieds. Les flancs furent divisés en panneaux et décorés. Il était toujours en chêne.

Le provendier : Il contenait la provende des bestiaux : l'avoine très couramment. C'était un coffre déclassé de la maison ou une ancienne huche. C'est pourquoi certains, bien que relégué dans l'écurie, sont de très beaux meubles.

La huche : Appelée aussi la « *maie* » (prononciation : mé), très différente du coffre avec ses pieds hauts et son couvercle articulé par des crochets ou pitons dits de « *huche* » afin de pouvoir le maintenir ouvert verticalement. Un tiroir en bas du meuble permettait de ranger le matériel de nettoyage après le pétrissage. Quand le pain ne fut plus fabriqué à domicile, la huche servit à recevoir le pain du boulanger et même des provisions en cours de consommation.

L'armoire : C'est le plus grand des meubles de la maison. Elle était destinée à recevoir le gros linge et même parfois exclusivement les draps de la famille. Le linge de table et la « *nappe à pain bénit* » y étaient rangés. Tout en haut, la dernière planche recevait les « *câlins* ». L'armoire beauceronne était sobre, simple et assez dépouillée dans son décor.

La commode ; le bas d'armoire : Aujourd'hui on dirait un « *bahut* ». C'est un meuble dérivé du coffre avec deux portes qui s'ouvrent sur la façade. Elle était soit dans la maison, soit dans la chambre selon l'usage qu'on en faisait. La « *commode de maison* » recevait les grands plats, les soupières, les terrines, tous les ustensiles qui ne trouvaient place dans le dressoir. Les deux tiroirs à sa partie supérieure avaient une utilisation différente : l'un fermait à clé et cachait l'argent de la famille, les papiers importants, les livres de comptes ; l'autre muni d'une poignée servait à ranger les couverts. Quand elle était

placée dans la maison, elle supportait le dressoir-vaisselier pour former ce que nous appellerions aujourd'hui un buffet à deux corps.

La « *commode de chambre* » était réservée au linge de corps, mouchoirs, fichus, châles, etc. Ses deux tiroirs fermaient à clé. Là y étaient placés les bijoux de famille, les objets de parure, les chapelets, livres de messe et de prières, le nécessaire de couture, le papier à lettre et la correspondance. Cette commode était aussi appelée « *bas d'armoire* ».

Le dressoir vaisselier : Pour ranger la vaisselle, il avait trois ou quatre rayons. Il était fixé sur la « *commode de maison* » et recevait les assiettes et les gobelets. Entre la commode et le premier rayonnage, une série de crochets accueillait les pichets, les pots à boire à anse (les « *geigneux* »)..

L'horloge : Il n'y avait pas de tradition horlogère beauceronne. L'horloge n'est apparue dans les maisons beauceronnes qu'à la fin du XVIII^e siècle. Elles étaient importées de la Forêt Noire et apportées en Beauce par des marchands ambulants. Il existait des fabriques d'imagerie populaire qui permettait d'orner le cadran de sapin de l'horloge. Les cadrans émaillés, en zinc doré, rarement en cuivre, ne sont apparus qu'au milieu du XIX^e siècle et encore chez les plus aisés.

La grande horloge dite de « *parquet* » (appelée aujourd'hui « *comtoise* ») est apparue très tardivement en Beauce. Le menuisier local faisait un meuble assez sobre pour y inclure l'horloge et son mécanisme.

Le lit : Longtemps, le lit se réduisit à un cadre de bois (le « *châlit* » du Moyen-âge). Il pouvait être inclus dans une alcôve ou placé en angle de pièce. S'il occupait le centre de la pièce, il était muni de montants, de colonnes (« *quenouilles* ») qui supportaient un « *ciel* » d'étoffe. Des rideaux tendus coulissaient sur des tringles entre les montants et fermaient le lit. Le « *tour de lit* » était de papier décoré d'imagerie populaire chez les plus pauvres et d'étoffe plus ou moins coûteuse chez les plus aisés. La même décoration servait au « *tour de cheminée* ». Puis apparut, le « *lit à rouleaux* » qui devint le lit le plus courant des campagnes.

Jusque vers 1875, il n'y avait pas de sommier. La couchette était remplie de paille. Puis on enferma la paille en une « *paillasse* » bourrée de paille, de balle de grain, de foin voire de feuilles. Au XIX^e siècle apparut peu à peu le matelas de laine fournie par les nombreux moutons de Beauce. Par-dessus, les « *lits de plumes* » ou « *couette* », le traversin, les oreillers et le volumineux édredon en plumes des volailles de la ferme constituaient la literie traditionnelle.

Pour les employés de la ferme, il y avait des couchettes suspendues aux solives de l'écurie, de l'étable et de la bergerie (voir les métiers).

Le bâton de lit : C'était un bâton d'un mètre de long aux bouts arrondis, poli finement. Il servait à « *faire le lit* » quand celui-ci était en alcôve ou en angle. La maîtresse de maison s'en servait pour replacer les draps, les couvertures et le traversin.

Le berceau : Il n'y avait pas de berceau traditionnel en Beauce. Il existait juste un berceau en osier appelé « *manne* ».

La table : Traditionnellement rectangulaire pour accueillir au moins six personnes au repas pris en commun, elle comportait un tiroir en extrémité. Des traverses latérales joignaient les pieds. Une traverse axiale joignait les deux latérales. Il y avait parfois un pied central pour les très grandes tables.

La bancelle : C'est le banc collectif beauceron de la longueur de la table. Elle était toujours en bois dur. Pour les « *veillons* » dans la grange, une bancelle était adossée au mur.

La tablette à pain : C'était une tablette destinée à recevoir le pain rond de quatre livres. Toujours placée à côté du maître de maison assis en bout de table. Composée d'un disque de bois scié dans la bille, portée par trois pieds, elle servait à couper les tranches de pain (les « *chantieaux* ») au fur et à mesure des besoins de la tablée.

La chaise à sel : Très rare en Beauce, faite en chêne ou en noyer, elle était composée d'un coffre à couvercle servant de siège et d'un dossier droit. Elle était placée dans la cuisine.

La sellette : Ce n'était pas un siège mais un petit meuble destiné exclusivement à recevoir le sac de farine. Assez grossier, avec un épais plateau rectangulaire porté par quatre pieds d'une cinquantaine de centimètres de haut, reliés deux par deux, il était placée à côté de la huche.

(Sources : *Le folklore de la Beauce* ; Charles MARCEL-ROBILLARD (édit Maisonneuve & Larose).

Jean-Pierre LIENASSON.
15 04 2015.